

DÉCIDEURS EN RÉGION UN OUTIL DE COMMUNICATION INNOVANT AU SERVICE DES DIRIGEANTS DE RÉGION

La Caisse d'Épargne offre aux décideurs économiques un accès permanent aux informations et aux solutions dont ils ont besoin pour être performants dans leur région :

- > Un site internet decideursenregion.fr : ses 17 sites régionaux donnent accès à l'actualité économique de votre secteur d'activité.
- > Un magazine bimestriel avec l'actualité des régions et de leurs acteurs économiques.
- > Une application pour smartphones et tablettes tactiles.



LA BANQUE DES DÉCIDEURS EN RÉGION

La Caisse d'Épargne accompagne dans chaque région l'ensemble des décideurs qui participent au développement local et régional : Entreprises, entités de l'Économie Sociale & Institutionnelles, organismes du Logement Social et de l'Économie Mixte, acteurs du Secteur Public et de l'Immobilier Professionnel. Cette volonté d'être un véritable acteur de la vie économique régionale s'inscrit aujourd'hui au cœur des ambitions de la Caisse d'Épargne.

Plus d'informations
www.decideursenregion.fr
www.caisse-epargne.fr

Répondre au quotidien
à vos besoins bancaires

ÉCONOMIE SOCIALE
&
INSTITUTIONNELS



CAISSE D'ÉPARGNE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



CAISSE D'ÉPARGNE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

> UNE GRANDE BANQUE À VOS CÔTÉS, ACTEUR MAJEUR DE LA VIE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Fortes de l'appui et de la puissance financière de BPCE, deuxième groupe bancaire en France, les Caisses d'Épargne sont composées de 17 Banques Régionales.

Ces banques réparties dans toute la France sont solidement implantées au cœur de leur région - tant par leur **connaissance pointue des besoins du territoire couvert que par leur rôle d'acteur économique.**

La Caisse d'Épargne, par son approche bancaire globale, accompagne l'ensemble des décideurs qui impulsent l'économie régionale : Entreprises, entités de l'Économie Sociale et Institutionnels, organismes du Logement Social et de l'Économie Mixte, acteurs du Secteur Public et de l'Immobilier Professionnel.

La Caisse d'Épargne apporte les réponses, le niveau d'expertise et la qualité de conseil que les décideurs en région attendent.

Présente au niveau national à travers 150 centres d'affaires, elle s'appuie sur l'expertise de **Chargés d'Affaires spécialisés par secteur d'activité.**

Interlocuteur dédié à vos sujets, votre Chargé d'Affaires connaît vos particularités juridiques, réglementaires, fiscales et financières.

Il vous accompagne et vous conseille au plus près de votre environnement et de vos attentes : de la demande de crédit à l'optimisation de la gestion quotidienne de vos flux et de vos placements, jusqu'à une offre complète d'ingénierie sociale destinée à motiver vos salariés et collaborateurs.



Au service de la diversité des associations, des fondations et des institutionnels

Banques coopératives et mutualistes, les 17 Caisses d'Épargne régionales accompagnent tous les secteurs de l'Économie Sociale et des Institutionnels : Sanitaire et Médico-Social, Enseignement Privé, Mutuelles, Institutions de prévoyance et de retraite complémentaire, Organismes paritaires, Insertion par l'économie...

> DES RÉPONSES AJUSTÉES À VOS BESOINS

Simplifiez votre gestion quotidienne

> **Profitez de solutions de gestion performantes et sécurisées pour vos comptes bancaires et vos moyens de paiement.**

Nos services de banque à distance vous permettent de suivre vos flux en facilitant par exemple l'encaissement en ligne de vos cotisations ou encore en sécurisant vos échanges dématérialisés (déclarations, transactions, contrats...). Pour répondre aux besoins des associations, la Caisse d'Épargne a également conçu de nouvelles cartes bancaires spécialement adaptées.

> **Optimisez la gestion de trésorerie de votre organisme**

Nous vous proposons des services de cash management automatisés pour vous aider dans la gestion quotidienne

> **Maîtrisez vos frais professionnels.**

Pour assurer un suivi régulier des dépenses de vos collaborateurs, la Caisse d'Épargne vous propose une offre de service sécurisée avec de nombreux avantages (assistance, assurances...).

> **Couvrez vos besoins de trésorerie**

Pour faire face aux décalages de versements, de subventions publiques ou régler des dépenses en cours d'année non prévues au budget, profitez de solutions de crédit à court terme.

Financez vos investissements

> **Bénéficiez de solutions de crédit sur mesure**

Pour répondre à vos besoins de financement et accompagner la mise en œuvre de vos projets (mises aux normes et maintenance des bâtiments, modernisation, baisse de votre facture énergétique...), la Caisse d'Épargne a conçu des offres modulables (prêts classiques, prêts multi périodes, prêts à taux bonifiés...).

> **Trouvez une solution urgente pour de l'investissement courant**

En cas de besoin d'un financement rapide, une solution de prêt express a été spécifiquement conçue pour votre structure.

Valorisez vos placements

> **Profitez d'une offre de placement souple**

Avec notre gamme étoffée de dépôts à terme, vous placez vos excédents de trésorerie pour une durée déterminée (d'un mois à plusieurs années), avec un rendement fixé à l'avance.

> **Optez pour l'investissement responsable**

La Gamme ISR (Investissement Socialement Responsable) de la Caisse d'Épargne vous permet d'investir sur des titres répondant à des critères sociaux et de développement durable. Vous alliez ainsi éthique et performance.

Dynamisez votre politique en faveur de vos salariés et bénévoles

> **Valorisez vos collaborateurs**

Vous voulez renforcer l'attractivité de vos métiers et accompagner vos collaborateurs tout en maîtrisant vos coûts ? La Caisse d'Épargne vous propose une gamme complète de produits et services : épargne salariale, épargne retraite, indemnités de fin de carrière, mais également un ensemble de titres de services destinés à améliorer le quotidien de vos salariés et bénévoles (CESU Domalin®, Chèque de Table®...): des solutions fiscalement intéressantes et socialement attractives.

> UN PARTENARIAT ENGAGÉ

Une politique partenariale proactive

> La Caisse d'Épargne est **partenaire des grandes associations et fédérations du secteur de l'économie sociale** (Uniopss⁽¹⁾, Fegapei⁽²⁾, Fnocec⁽³⁾, CNCRES⁽⁴⁾, Ceges⁽⁵⁾...).

> Elle développe notamment des liens avec les structures les plus représentatives du secteur médico-social.

La Caisse d'Épargne, partenaire de référence des acteurs de la santé

La Caisse d'Épargne répond aux besoins de l'ensemble des établissements de santé et médico-sociaux ; elle est le 1er partenaire bancaire privé des hôpitaux et accompagne 1 structure non lucrative sur 5 spécialisée dans la prise en charge de personnes âgées ou handicapées. Dans le secteur privé, elle est présente aux côtés de la majorité des groupes de cliniques ou d'EHPAD. La Caisse d'Épargne accompagne en outre les évolutions structurantes du monde de la santé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Plus qu'une banque, un acteur social impliqué

> Depuis sa création en 1818, la Caisse d'Épargne est un acteur engagé dans la société. Elle a créé le Livret A, instrument clé de démocratisation financière, et favorisé sa diffusion. Elle a ainsi fait découvrir à une large partie de la population française la pratique bancaire. De plus, les fonds collectés via le Livret A ont été mis au service des territoires et de leurs acteurs en matière d'économie sociale et de logement social.

> En 1999, la Caisse d'Épargne est devenue un groupe bancaire coopératif et son engagement social a pris un nouvel essor: En 10 ans, **plus de 20 000 projets d'économie locale et sociale** (PELS) ont été soutenus pour un montant de 350 millions d'euros prélevé sur ses résultats. Le dispositif a été enrichi en 2005 par le déploiement de « Parcours Confiance », un programme de **microcrédit** destiné aux micro-entrepreneurs et aux particuliers en difficulté.

> Par ailleurs, **l'association « Finances et Pédagogie »**, a été créée par la Caisse d'Épargne, pour sensibiliser et former sur le thème de l'utilisation de l'argent. De nombreux acteurs locaux participent à ses programmes de formation et d'éducation financière adaptés au jeune public notamment.

1^{ère} banque des personnes sous protection juridique

Une personne protégée sur trois est cliente de la Caisse d'Épargne. Cette dernière a développé des offres spécifiques liées à la protection juridique et au degré d'autonomie : comptes administrés par un mandataire judiciaire ou par un tuteur familial, avec des solutions sécurisantes. La Caisse d'Épargne a mis en place un service internet, Webprotection, accessible aux représentants légaux des personnes protégées.

(1) Uniopss : Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

(2) Fegapei : Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées

(3) Fnocec : Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique

(4) CNCRES : Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale

(5) Ceges : Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale

